

RAPPORT GÉNÉRAL

DU

MINISTRE DES MINES

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC

POUR L'ANNÉE FINISSANT LE 31 MARS

1942



Québec, juin 1942.

A l'honorable

le Major-général Sir Eugène Fiset, Kt., C.M.G., D.S.O., M.D.,
Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

Monsieur le Lieutenant-Gouverneur,

J'ai l'honneur de vous
soumettre le rapport des travaux du Ministère des Mines au cours
de l'année financière 1941-42.

J'ai l'honneur d'être,
monsieur le Lieutenant-Gouverneur, votre très respectueux servi-
teur.

Le ministre des Mines,

EDGAR ROCHETTE.

RAPPORT DU MINISTÈRE DES MINES DE LA
PROVINCE DE QUÉBEC
pour l'année financière 1941-42

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
Exploitation des mines	5
L'industrie de la tourbe	6
Titres miniers	6
Constitution de compagnies minières	8
Législation	10
Perception des taxes sur les mines	11
Revenus perçus par le ministère des Mines	11
Division de la Carte géologique	12
Division des Gîtes minéraux	13
Inspection des Mines	15
Permis d'atelier de traitement	17
Loi des métaux précieux bruts	17
Division de la Cartographie	17
Distribution des Publications	18
Statistique	19
Division de Minéralogie et de Chimie	20
Atelier d'échantillonnage et de traitement du gouverne- ment	20
Cours aux prospecteurs	21
Musée	22
Laboratoires	22
Publication des rapports	23
Bibliothèque	24
Mine Ecole	25
Bourses d'étude	27
Les chemins de mines	27
Les villages miniers	29

RAPPORT DU MINISTÈRE DES MINES

DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Pour l'année financière du 1er avril 1941 au 31 mars 1942

A l'honorable Edgar Rochette, C.R.,
Ministre des Mines,
Québec, Qué.

Monsieur le Ministre,

En conformité de l'article 229 de la loi des mines, chapitre 196 des statuts refondus, 1941, j'ai l'honneur de vous transmettre le rapport sur les activités du ministère des Mines au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1942.

Notons que la période financière précédente de la province ne comprenait que neuf mois, du 1er juillet 1940 au 31 mars 1941, par suite d'un changement dans l'année financière.

EXPLOITATION DES MINES

Au cours de l'année du calendrier 1941, la valeur totale de la production minérale de la province de Québec a touché un nouveau sommet atteignant presque cent millions de dollars.

Durant les trois premiers mois de 1942, le rythme de la production s'est bien soutenu. Quelques-uns des produits ont fait des progrès considérables comparativement au premier trimestre de 1941. Parmi ces produits, on note le cuivre, l'or, l'argent, l'amiante, le ciment; il est donc probable que la valeur totale de la production minérale de la présente année du calendrier (1942) atteindra encore un nouveau sommet.

Cette augmentation d'activité de nos mines productrices est due à la demande toujours croissante de métaux et de minéraux. Elle est directement attribuable aux besoins de l'industrie de guerre et ne diminuera pas d'ici la cessation des hostilités.

La publication des chiffres de production de chacun des métaux de guerre en particulier et de certains minéraux industriels a été suspendue pour la durée de la guerre. Les données qu'il est permis de publier, ainsi qu'un compte rendu des développements de l'industrie durant l'année se trouvent dans le rapport annuel du ministère des Mines intitulé: "L'Industrie minière de la Province de Québec en 1941".

Il est encourageant de noter cette année une activité beaucoup plus grande dans la recherche de nouveaux gisements minéraux et dans le piquetage des claims, deux formes d'activités minières qui s'étaient maintenues à un bas niveau l'année précédente. En tenant compte du fait que la période financière 1940-41 ne comprenait que neuf mois, l'augmentation proportion-

nelle dans le nombre de claims piquetés durant l'année financière 1941-42 fut de 24 pour cent, et le nombre de certificats de mineurs émis fut de plus de 10 pour cent plus élevé. Ces chiffres sont des plus satisfaisants si l'on considère que les conditions économiques dans le monde sont directement opposées à ce que l'on engage du temps et du capital dans de nouvelles aventures minières et à la recherche de nouveaux gisements minéraux.

L'industrie de la tourbe

La mousse de tourbe a de nombreux usages industriels, et elle est actuellement utilisée surtout comme substance absorbante, comme isolant de la chaleur, pour l'amendement des sols et comme litière pour les animaux; les usages qu'on en peut faire augmentent constamment. Pour encourager cette nouvelle industrie, qui vise à mettre en valeur les vastes ressources en tourbe de notre province, le gouvernement a adopté en 1941 une loi autorisant le paiement durant une période de quatre années d'une prime sur la production de la tourbe préparée pour usage en agriculture et horticulture. La production de cette tourbe, qui avait été en 1940 de 3,232 tonnes valant \$81,081, a plus que doublé en 1941 alors que la production atteignit 7,265 tonnes d'une valeur de \$173,629. La majeure partie en fut exportée aux Etats-Unis.

LES TITRES MINIERS

Les tableaux I et II donnent des détails sur les divers titres miniers émis par le ministère des Mines en vertu de la loi des mines de Québec durant la période financière 1940-41 (neuf mois) et l'année financière complète 1941-42. Comme on peut le voir au tableau II, le nombre de titres émis, et par suite l'activité des prospecteurs, fut beaucoup plus considérable que l'année précédente, mais toutefois beaucoup en dessous de la moyenne des dix dernières années et plus.

Le tableau III donne le nombre de journées de travail et la quantité de sondage au diamant exécuté au cours de chacune des dix dernières années sur les claims ou les terrains miniers détenus sous permis de mise en valeur.

J.X. Mercier, N.P., est le chef de la Division d'administration.

TABLEAU I

Nombre des divers titres émis par le ministère des mines
en 1940-41 et 1941-42

Désignation des titres émis	1940-41 (neuf mois seulement)	1941-42 (douze mois)
Claims enregistrés à Amos	1,426	2,801
Claims enregistrés à Noranda ..	1,173	1,529
Claims enregistrés à Québec ...	416	661
Total	3,015	4,991
Certificats de mineur émis	965	1,589
Permis de mise en valeur émis .	234	322
Permis de mise en valeur re- nouvelés	1,304	1,614
Concessions minières	2	10
Transports enregistrés	334	447
Rapports de travaux statutai- res, jours rapportés	227,282	229,592
Rapports de travaux statutai- res, sondages au diamant, pieds	156,740	193,142

TABLEAU II

Titres miniers émis depuis 1920-21
(Années financières)

Exercice	Cert. de mineur. Nombre	Nombre de claims en- registrés	Permis de mise en valeur(1)	Concessions minières		Transports enregistrés
				Nombre	Acres	
1920-21	493	335	212	5	464	41
1921-22	509	321	195	4	801	33
1922-23	1,973	1,183	238	8	602	210
1923-24	1,928	1,750	635	9	1,517	430
1924-25	2,239	5,143	1,045	17	3,698	729
1925-26	3,315	9,407	1,074	8	1,733	1,152
1926-27	3,799	12,686	1,467	33	7,249	1,155
1927-28	4,090	13,707	2,290	20	6,640	1,227
1928-29	3,086	9,544	2,177	16	5,803	830
1929-30	2,500	8,245	1,607	2	1,049	640
1930-31	1,981	6,034	1,341	3	967	855
1931-32	2,324	8,108	906	4	1,940	425
1932-33	3,178	11,211	1,065	4	2,578	908
1933-34	3,002	10,915	1,557	4	2,627	940
1934-35	3,395	11,397	1,680	9	3,541	987
1935-36	4,043	12,962	1,770	5	2,233	1,078
1936-37	7,099	23,823	2,398	2	990	2,400
1937-38	2,718	12,918	2,932	17	4,089	1,217
1938-39	3,221	10,337	2,777	7	2,123	830
1939-40	2,181	7,325	2,320	4	1,574	555
1940-41(2)	965	3,015	1,538	2	1,029	334
1941-42	1,589	4,991	1,936	10	3,765	447

TABLEAU III

Etat comparatif des travaux de recherches exécutés
sur les claims et les terrains sous permis
durant les années civiles 1931-41

Année	Nombre de journées de travail	Nombre de pieds de sondage
1931	124,050	23,486
1932	184,815	44,873
1933	263,900	49,889
1934	500,502	123,257
1935	543,094	146,425
1936	730,295	202,623
1937	910,088	434,903
1938	774,709	517,587
1939	549,580	299,619
1940	335,499	240,370
1941	255,352	169,110
1942 (6 mois)	104,997	74,301

COMPAGNIES MINIÈRES

Nous avons encore enregistré une baisse considérable dans le nombre de nouvelles compagnies minières constituées en corporation. Ceci dépend directement du fait qu'une bonne partie des ressources financières et pratiquement toute la puissance industrielle du pays tout entier sont absorbées par l'effort de guerre de la nation. Il y a en particulier peu de capital disponible pour la mise en valeur de nouvelles entreprises minières, car plusieurs années s'écoulent généralement entre la découverte minérale et la production de minerai de la mine, et l'on demande des résultats immédiats sous les circonstances actuelles.

Treize compagnies minières seulement ont été constituées par lettres patentes de Québec en 1941. De plus, deux compagnies constituées en vertu de lettres patentes fédérales et onze autres avec lettres patentes d'Ontario ont acquis des droits de mines dans la province de Québec. Ceci fait un total de vingt-six nouvelles compagnies minières en 1941, par rapport à trente en 1940. Ces chiffres sont bas. Pour 1939 et 1938, les chiffres étaient respectivement de quarante-six et quatre-vingt-quinze.

Compagnies minières constituées en corporation dans
la Province de Québec en 1941

Nom de la compagnie	Bureau chef	Date de l'incorporation	Nombre d'actions	Valeur au pair
Acme Mining & Smelting Corporation Ltd., (The)	Montréal	13 mars	3,000,000	\$1.00
Bartec Mining Company, Ltd.	Bourlamaque	19 sept.	500,000	\$1.00
Beacon Mining Company, Ltd.	Bourlamaque	15 mai	4,000,000	\$1.00
Brique Saguenay, Ltée (La)	Chicoutimi	5 nov.	6,000	Aucune
Camp Bird Mines, Ltd.	Val d'Or	11 juillet	3,000,000	\$1.00
Comberdit Discovery, Ltd.	La Patrie	8 oct.	290,000	\$1.00
Excel Peat, Limited	Rivière du Loup	13 juillet	3,996	Aucune
Fer de St-Jérôme Inc. (St-Jerome Iron Inc.)	St-Jérôme	16 mai	95,000	\$1.00
Horne Fault Mines, Limited	Canton Duparquet	12 mai	3,000,000	\$1.00
Industries Minières du Nord Inc., (Northern Mining Industries Inc.)	St-Jérôme	16 mai	20,000	\$1.00
Papineau Mica Mines, Ltd.	Buckingham	19 nov.	10,000	\$10.00
United Mining Industries, Ltd.	Montréal	30 oct.	200	\$100.00
Uranium (U-235) Corp'n of North America	Montréal	25 fév.	3,000	\$33.00

Compagnies minières constituées en corporation en 1941 par lettres
patentes du Dominion ou de l'Ontario, qui ont acquis des droits
de mine dans la Province de Québec

Nom de la compagnie	Bureau chef	Date de l'incorporation	Nombre d'actions	Valeur au pair
DOMINION:				
Canada China Clay and Silica, Limited	Lac Rémi	11 sept.	400,000	Aucune
Magdalen Manganese Mines, Ltd.	Toronto	7 avril	500,000	Aucune
ONTARIO:				
Barrenier Gold Mines, Ltd.	Toronto	21 juin	40,000	Aucune
Croscourt Gold Mines, Ltd.	Toronto	5 mars	3,000,000	\$1.00
Delandore Sulphur & Iron Mines, Limited	Toronto	20 août	3,000,000	\$1.00
Golden Manitou Mines, Ltd.	Toronto	17 oct.	3,500,000	\$1.00
Laflamme Barraute Mines, Ltd.	Toronto	16 oct.	3,000,000	\$1.00

Nom de la compagnie	Bureau chef	Date de l'incorporation	Nombre d'actions	Valeur au pair
Marbenor Malartic Mines, Ltd.	Toronto	16 oct.	3,000,000	\$1.00
Pasgil Mines, Limited	Toronto	19 avril	3,000,000	\$1.00
Rockway Prospecting and Developments, Limited	Toronto	4 nov.	40,000	Aucune
Tundra Mines, Limited	Toronto	1 avril	3,000,000	\$1.00
Veynora Barraute Mines, Ltd.	Toronto	11 sept.	3,000,000	\$1.00
White Mica Mining Syndicate, Limited	Toronto	11 juillet	35,000	\$1.00

LÉGISLATION

Au cours de la session de 1942 de la législature, qui s'est ouverte le 24 février et a été prorogée le 29 mai, on a voté les mesures suivantes concernant les mines et l'industrie minière.

La loi 6 Geo. VI, chap 55, sanctionnée le 13 mai, a divisé le ministère des Mines et des Pêcheries maritimes en deux départements différents: (1) un ministère des Mines, administré par le ministre des Mines, ayant sous sa direction et son contrôle un sous-ministre des Mines; (2) un ministère des Pêcheries maritimes, dirigé par un ministre et un sous-ministre.

L'honorable Edgar Rochette continue à administrer les deux départements; il a nommé au poste de sous-ministre des Mines, M. A.O. Dufresne qui était antérieurement directeur du Service des Mines.

En vertu de la loi 6 Geo. VI, chap. 54, sanctionnée le 29 mai, les détenteurs de claims ou de permis de mise en valeur sont relevés de l'obligation d'exécuter les travaux statutaires et bénéficient de toute réduction de rente annuelle que peut leur accorder le lieutenant-gouverneur pour la durée de la guerre. Voici le texte de la loi:

"8. Par dérogation aux dispositions de la loi des mines de Québec (Statuts refondus 1941, chapitre 196), tout détenteur de claim ou de permis de mise en valeur est soustrait à l'obligation d'effectuer les travaux requis par l'article 79 de ladite loi et cela même pour les fins de la réduction de rente annuelle que le lieutenant-gouverneur en conseil peut accorder.

"La présente disposition s'applique aux permis de mise en valeur dont la date d'émission ou de renouvellement tombe après le premier avril 1942, jusqu'à l'expiration d'une période d'un an après la fin de la présente guerre".

Etat comparatif des recettes du ministère des Mines

(Préparé par Robert Samson, Comptable en chef)

	<u>Années financières</u>		
	1939-40	1940-41 (neuf mois)	1941-42
Certificats de mineur.	\$ 21,560.00	\$ 8,560.00	\$ 16,270.00
Permis de mise en valeur	142,231.20	86,228.88	112,075.09
Pénalités	7,600.77	110.00	1,160.00
Vente de concessions minières	5,802.61	9,429.00	12,939.80
Honoraires pour trans- ports	5,240.00	3,243.00	4,235.59
Taxes sur concessions minières	1,929.55	1,250.97	2,780.67
Droits sur lots de villages	8,087.44	2,511.32	4,682.02
Droits sur profits annuels	1,339,376.24	215,594.21	1,488,917.95
Permis de vente de métaux bruts		84.00	46.80
Vente de cartes, bleus, etc.	1,198.62	370.35	514.90
Collections minéralo- giques	406.15	230.55	325.00
Honoraires d'analyses.	578.85	225.75	126.30
Mine-Ecole Provin- ciale: Vente de lingots d' d'or			1,797.56
Loyers et vente de matériel			19,573.53
Totaux	\$1,534,011.43	\$327,838.03	\$1,665,445.21

PERCEPTION DES TAXES SUR LES MINES

Au cours de l'année financière 1941-42, quarante compagnies minières ont envoyé des rapports des bénéfices nets réalisés dans leurs opérations, tel que requis par la division III, articles 12 à 24 de la loi des mines de Québec; ces rapports servent à établir les taxes qui sont imposées et perçues par le ministère des Mines. Les recettes perçues de cette source par la division de l'Assesseur durant l'année financière s'élèvent à \$1,488,917.95.

L'article 40 de la loi des mines de Québec édicte que les concessions minières sont sujettes à une taxe annuelle de dix cents l'acre. Cette taxe est cependant remise si le déten-

teur a dépensé au moins deux cents dollars en travaux miniers sur la concession durant l'année. Au cours de 1941-42, on a perçu une somme totale de \$2,765.30 pour quatre-vingt-sept concessions laissées dans le même état, tandis que la taxe a été remise dans le cas de soixante-dix-huit autres; les détenteurs de ces dernières ont fourni des déclarations assermentées attestant qu'ils ont dépensé \$200 ou plus sur chacune durant l'année.

S. Drouin a la direction de la perception des taxes sur les mines.

DIVISION DE LA CARTE GÉOLOGIQUE

Au cours de l'été 1941, la division de la Carte géologique a organisé cinq missions géologiques pour faire des recherches dans différentes régions de la province; elle a prêté les services d'un de ses géologues à la division des Gîtes minéraux pour faire des recherches sur des gisements de diverses sortes dans les cantons de l'Est et dans la péninsule de Gaspé. Voici les noms des géologues qui ont dirigé les diverses missions géologiques, ainsi que le but et les résultats de leur travail.

J.A. Retty, a fait un levé de reconnaissance d'une partie de la rivière Romaine et de plusieurs de ses affluents, dans le comté de Saguenay. Le but en était d'explorer une région peu connue jusqu'ici. On a exploré environ 1,000 milles carrés de territoire et, par suite des découvertes de minéraux cuprifères et de gisements d'ilménite, une région entièrement nouvelle se trouve ouverte à la prospection. On a aussi démontré qu'il est possible de construire une ligne de chemin de fer dans cette région, et d'ouvrir ainsi un débouché possible aux gisements de fer du Labrador et de l'Ungava.

T.H. Clark a terminé l'étude géologique de la région de Montréal qu'il avait entreprise en 1938. Une fois ce travail terminé, il a examiné les nombreux fossiles recueillis au cours des onze dernières années dans la péninsule de Gaspé par les membres du personnel de la division de la géologie. Cette étude est précieuse pour la mise en valeur possible des ressources pétrolifères de cette partie de la province.

Carl Faessler a cartographié une étendue située autour du lac Simon, au Nord de Montebello, dans le comté de Papineau. Des prospecteurs avaient découvert de la minéralisation en cuivre et nickel près de Chenneville, dans cette région qui comprend environ 380 milles carrés.

W.W. Longley a examiné une région de 400 milles carrés dans la région de Castagnier, au Nord d'Amos dans le comté d'Abitibi. On a découvert que les formations géologiques sont semblables à celles de la zone aurifère qui passe par Senneterre, Val d'Or et Noranda.

Bruce Graham a parcouru un terrain de caractère géologique semblable dans la région du lac Wetetnagami, qui comprend une superficie de 300 milles carrés dans les cantons de Souart, Moquin et Labrie, comté d'Abitibi. Cette région est située à cinquante-cinq milles au Nord-est de Senneterre.

Durant l'année financière, nous avons publié des cartes géologiques et rapports préliminaires sur toutes ces régions, de façon à porter les renseignements essentiels à l'attention du public dans le plus bref délai possible, et à permettre aux prospecteurs d'étudier les cartes et rapports sur ces régions assez tôt pour préparer leurs plans pour l'été de 1942.

I.W. Jones est le chef de cette division.

DIVISION DES GÎTES MINÉRAUX

Cette division s'occupe de l'étude géologique détaillée des terrains ou districts miniers et compile toutes les données obtenues sur les gisements minéraux de la province afin d'y favoriser le progrès de l'industrie minière. Elle donne des conseils techniques aux prospecteurs et aux compagnies travaillant à l'exploration ou à la mise en valeur de gîtes minéraux.

Durant la saison de 1941, huit équipes ont travaillé sur le terrain dans diverses parties de la province. On décrit brièvement dans les alinéas suivants la nature de leurs recherches et les localités où elles se sont poursuivies.

(1) P.E. Auger avait la direction d'une équipe dont le travail a consisté à cartographier en détail, dans le canton de Dasserat, le tracé du prolongement de la zone minéralisée des mines Arntfield-Aldermac-Francoeur. Un rapport préliminaire, R.P. No 172, intitulé Région du lac Desvaux, est déjà publié sur les résultats de ce travail. Il est accompagné d'une carte géologique préliminaire.

(2) P.E. Bourret, technologiste des minéraux non-métalliques, a examiné soixante-deux terrains miniers à divers stades de mise en valeur. Ces terrains sont situés dans la partie Sud de la province et comprennent des mines ou prospects exploités pour la production des substances suivantes: apatite (5), barite (1), kaolin (2), cuivre (1), feldspath (3), grenat (1), or (1), granite (3), graphite (1), ilménite (5), fer (3), calcaire (2), magnésite (4), manganèse (4), marbre (1), mica (12), eau minérale (1), molybdénite (2), ocre (2), argile à poterie (3) et silice (5).

Ces examens ont consisté pour la plupart en de brèves inspections, au cours desquelles M. Bourret a donné des conseils techniques aux propriétaires des terrains. Dans certains cas, cependant, les recherches ont été plus poussées pour des fins spécifiques.

Le gisement d'ilménite de St-Charles, sur les lots 44 et 45 du canton de Bourget, fut échantillonné pour les fins de recherches métallurgiques en cours pour le ministère des Mines aux laboratoires de l'École Polytechnique, à Montréal.

On a fait l'échantillonnage préliminaire d'un gisement d'ocre sur le lot 746, rang St-Michel N.O., dans la seigneurie du Cap de la Madeleine.

On a échantillonné un gîte d'ilménite récemment découvert sur les claims Q-30242 et Q-30519 dans le comté de Charle-

voix, à une vingtaine de milles au Nord-ouest de La Malbaie.

On a fait une carte géologique détaillée des environs immédiats d'un gisement de mica situé dans les lots 6-1 et 8, rang I, paroisse de l'Ange Gardien, seigneurie de la Côte de Beaupré. Le mica existant à cet endroit est d'un type utilisable dans la fabrication de bougies d'allumage pour moteurs d'avions. Ce travail fut fait à la demande du Bureau du régisseur des métaux pour le Canada.

(3) Bertrand T. Denis a fait des recherches sur les ressources en scheelite (minerai de tungstène) de la province. Vu le besoin pressant de tungstène dans l'industrie de guerre, le Bureau du régisseur des métaux a été tenu au courant du progrès de ces recherches.

(4) E.W. Greig a compilé la carte géologique des cantons de Bergeronnes et Pontgravé, dans le comté de Charlevoix-Saguenay, dans le but principal de guider les explorateurs à la recherche de gisements de mica dans la région. Il a examiné une région d'environ 150 milles carrés et fait des cartes détaillées de plusieurs des gisements de mica rencontrés. Un rapport préliminaire, R.P. No 166, accompagné d'une carte préliminaire a déjà été publié.

(5) H.W. McGerrigle, géologue du personnel de la division de la Carte géologique, dont les services ont été prêtés à la division des Gîtes minéraux, a fait bon nombre d'examen sur cours de la saison d'été. Il ne nous a pas semblé opportun ou nécessaire, pour le moment de consacrer une saison entière de recherche à aucune de ces régions. En conséquence chaque étude fut limitée à quelques jours, ou à un temps juste suffisant pour obtenir les renseignements désirés. Voici quels furent ces examens:

Dans le canton de Chester, comté d'Arthabaska, on a examiné des gisements d'hématite et dressé une carte géologique couvrant une cinquantaine de milles carrés.

Des échantillons provenant de sondages d'essai pour l'or de placer au ruisseau Big Hollow, dans le canton de Westbury, comté de Compton, ont été examinés et analysés.

Il a préparé une carte géologique comprenant une partie du canton de New Richmond, comté de Bonaventure. Dans le lot 9, rang VI de ce canton, se trouve une veine renfermant de la stibine, qui a fait l'objet de travaux d'exploration et de mise en valeur.

Il a examiné des gîtes d'amiante et de chromite dans le canton de Weir, comté de Bonaventure, et mis en plan la géologie des environs. Il a aussi inspecté des prospectifs de fer, de cuivre et d'amiante dans le canton de Port Daniel.

Il a échantillonné les affleurements de surface à la mine Victoria, dans le lot 4, rang VIII du canton d'Ascot.

Il a examiné des coupes des anciens sondages pour le pétrole aux environs de Gaspé, afin de compléter les notes du journal de certains de ces puits.

Il a compilé les renseignements en mains sur les Gise-ments de fer dans la province de Québec; cette compilation a été publiée sous forme miméographiée et est désignée par R.P. No 173.

(6) F.F. Osborne a fait un examen détaillé du gisement de molybdénite de la mine Moss, dans le canton de Quyon.

(7) S.H. Ross a examiné cinquante-neuf terrains miniers en voie d'exploration ou de mise en valeur dans les comtés d'Abitibi et de Témiscamingue.

(8) Carl Tolman a compilé une carte géologique détaillée dans les cantons de Desmeloizes et Perron, comté d'Abitibi. L'étendue examinée a pour centre la mine Normetal. Un rapport préliminaire, R.P. No 170, intitulé Région de la mine Normetal, a déjà été publié, accompagné d'une carte préliminaire.

Jean Morency, ingénieur minier, dirige une sous-division dont l'objet principal est le classement des plans géologiques et d'ingénieurs, et des rapports publiés ou reçus par le ministère. Cette sous-division a répondu aux nombreuses demandes des officiers du ministère des Mines, d'autres départements du gouvernement provincial et du public, pour renseignements sur les mines ou gîtes minéraux et autres matières connexes à l'industrie minière. Cent quatre-vingt-dix-huit réponses ou rapports écrits ont été faits pour répondre à ces demandes.

INSPECTION DES MINES

Les devoirs de cette division comprennent l'inspection des mines, carrières, sablières et gravières de la province à intervalles réguliers, afin d'assurer l'observance des règlements pour la protection des ouvriers dans les mines et carrières. En s'acquittant de ces devoirs, les inspecteurs et constables de la division suivent les développements de l'industrie minérale et font rapport sur ses progrès.

R.H. Taschereau est le chef de cette division. Au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1941, le personnel de cette division n'a pas été augmenté.

La province est divisée en six districts d'inspection minière.

(1) Le district de l'Ouest de Québec, qui comprend les comtés d'Abitibi et de Témiscamingue, et le territoire d'Abitibi.

(2) Les cantons de l'Est, de la rivière Richelieu vers l'Est jusqu'aux comtés de Lévis et Dorchester inclusivement.

(3) Les comtés de Gatineau, Labelle, Papineau et Argenteuil, et l'étendue située au Sud du quarante-sixième parallèle de latitude dans le comté de Pontiac.

(4) La région comprenant les comtés situés à l'Est du comté de Joliette, au Nord du Saint-Laurent.

(5) La région située à l'Est des comtés de Lévis et Dorchester, au Sud du Saint-Laurent, comprenant la péninsule de Gaspé.

6.- L'île de Montréal et les environs immédiats.

Les travaux d'inspection dans le district de l'Ouest de Québec ont été faits par J.N. Herring et M.O. Lafontaine. Lucien Lavigne a continué à diriger l'inspection des mines et carrières dans les cantons de l'Est et la vallée de l'Ottawa jusqu'en septembre 1941, alors que le département lui a donné congé pour s'enrôler volontairement dans l'armée canadienne. Henri Girard a dirigé l'inspection dans la région de la vallée du Saint-Laurent et dans la péninsule de Gaspé. Jean de Péron a fait l'inspection des carrières, gravières et sablières du district de Montréal.

Trois constables des mines sont au service du ministère des Mines; ils étaient respectivement postés durant l'année à Thetford Mines, Rouyn et Amos. En plus des autres devoirs qui leur étaient assignés, ils ont aidé les inspecteurs dans diverses phases de leur travail.

Le ministère des Mines a retenu les services de Jules Leblanc, ingénieur électricien, durant environ quatre mois, comme conseil. M. Leblanc a fait l'inspection des installations électriques de la plupart des mines de la province et fourni au département des conseils d'expert sur les problèmes d'électricité les plus importants dans les mines.

Deux assemblées des inspecteurs des mines ont été tenues dans la cité de Québec durant l'année; on y a discuté de questions relatives à leur travail. En particulier, les inspecteurs ont étudié à fond les règlements pour la protection des ouvriers dans les mines et carrières et, par suite, ont rédigé certaines suggestions de modifications des règlements à soumettre au lieutenant-gouverneur en conseil.

Les accidents mortels et non mortels dans les mines et carrières, qui avaient été plus nombreux en 1940 qu'en 1939, ont encore augmenté au cours de l'année du calendrier 1941. On croit généralement que cette augmentation est un résultat direct de l'état d'instabilité dans les rangs des travailleurs par suite de la guerre, et qu'elle ne doit pas être attribuée à des conditions de travail dangereuses.

Dans leur campagne pour la diminution du taux d'accidents dans les mines, un certain nombre de compagnies minières ont distribué à leurs employés des copies des règlements de sécurité s'appliquant à leur exploitation particulière. En plusieurs cas dans le passé, le ministère des mines a fait une traduction française des règlements de la compagnie pour l'usage des employés de langue française.

Des rapports de tous les accidents de travail sujets à compensation sont envoyés aux inspecteurs de district par les exploitants de mines. Ces rapports sont ensuite expédiés au bureau de Québec. Dans les cas de mort ou d'accidents très sérieux, l'inspecteur visite les lieux et fait un rapport détaillé. Des copies de ces rapports, en français et en anglais, sont photocopiées et envoyées aux gérants de mines et de carrières, et aux autres personnes s'intéressant à la sécurité du travail dans les mines.

On a continué à un certain nombre de mines, les cours

de premiers soins aux blessés. Les cours ont été donnés par l'Association ambulancière Saint-Jean ou par d'autres instructeurs compétents. A la fin des cours, des médecins pratiquants ont fait passer des examens, et les candidats heureux ont reçu des certificats de compétence du ministère des Mines. Au cours de l'année terminée le 31 mars 1942, le ministère des Mines a décerné 184 certificats aux ouvriers des mines. En voici la distribution:

Canadian John's Manville Company, Limited.	52
East Malartic Mines, Limited	22
Noranda Mines, Limited.....	74
Waite Amulet Mines, Limited	36

PERMIS D'ATELIER DE TRAITEMENT

L'article 13, alinéa 2, de la loi des mines de Québec, (Statuts réformés, 1941), établit que: "L'endroit et l'emplacement de tout atelier de préparation, usine ou raffinerie construit dans la province de Québec ... doivent être choisis, fixés ou approuvés par le lieutenant-gouverneur en conseil". Au cours de l'année financière, les sites de quatre ateliers de traitement ont été approuvés à la demande des exploitants suivants: Mic-Mac Mines, Limited; Aluminum Company of Canada, Limited; Belleterre Quebec Mines, Limited; et Chromite, Limited.

En vertu du même article de la loi des mines, on a passé un arrêté ministériel qui permet à une compagnie de mine d'expédier son minerai pour traitement en dehors de la province de Québec, pour une période d'un an commençant le 1er décembre 1941.

LOI DES MÉTAUX PRÉCIEUX BRUTS

En vertu des dispositions de cette loi, le ministère des Mines a émis dix-huit permis de faire le commerce de métaux précieux bruts, au cours de l'année financière.

Cette loi a été adoptée par la législature en 1940, dans le but d'aider à la suppression du trafic illégal des métaux précieux et afin de favoriser la production de "haute qualité" dans les mines.

DIVISION DE LA CARTOGRAPHIE

Cette division, dont le chef est Marc Boyer, employait les services de neuf dessinateurs au début de l'année; ce nombre a été réduit à sept avant la fin de l'année financière.

Des fonds de carte ont été préparés durant l'année pour sept missions géologiques parties en campagne durant l'été 1941, et plusieurs cartes et plans géologiques, manuscrits de travaux exécutés antérieurement ont été compilés et préparés pour impression et publication.

La division de la cartographie compile et dessine les plans requis par toutes les autres divisions du ministère des mines.

La division tient à jour deux séries de calques sur toile où sont tenus sur l'une tous les piquetages de claims miniers et sur l'autre les limites et marques d'identification des terrains miniers. Chaque calque dans les deux séries couvre l'étendue d'un canton. La première série, qui montre les claims piquetés, comprend 314 calques sur lesquels furent tracés les limites de 4,991 nouveaux claims durant l'année; la deuxième série comprend 45 calques. De ces calques, on a tiré 2,622 copies bleues durant l'année.

Au cours de l'année, la division a préparé les cartes géologiques suivantes en couleurs, et en a surveillé l'impression; ces cartes ont été publiées durant l'année:

- Carte No 497.- Région du lac Matapédia.
- Carte No 510.- Région du lac Flavrian, cantons de Beauchastel et Duprat, comtés de Témiscamingue et d'Abitibi.
- Carte No 511.- Région du lac Barry, Abitibi.
- Carte No 512.- Région de Buteux, Abitibi.
- Carte No 526.- Reconnaissance le long de la route Mont-Laurier-Senneterre.

Au 31 mars 1942, la lithographie en couleurs des cartes géologiques suivantes, préparées par la division, était en cours chez les imprimeurs:

- Carte No 513.- Région de la mine Siscoe, Abitibi.
- Carte No 536.- Région des mines Quebec Manitou-Fleming, feuille de Louvicourt, Abitibi.
- Carte No 537.- Région des mines Quebec Manitou-Fleming, feuille de Bourlamaque, Abitibi.

En plus des cartes géologiques en couleurs, neuf éditions préliminaires de ces cartes géologiques ont été imprimées en noir et blanc pour accompagner les rapports préliminaires des travaux géologiques accomplis sur le terrain durant la saison de 1941.

Distribution des Publications

Cette section de la division de la cartographie s'occupe de la garde et de la distribution de toutes les publications, cartes, rapports et autres impressions du ministère des Mines.

Des listes d'envois postaux sont tenues à point pour servir à la distribution régulière des diverses publications du ministère. Cette section répond aussi à toutes les demandes de publications et de cartes spécifiées et fournit des renseignements sur les rapports et cartes de toute provenance au sujet de la géologie et des mines de Québec.

Au cours de l'année financière, 11,448 exemplaires de divers rapports et pamphlets sur l'industrie minière et la géologie de la province ont été distribués, à part de nombreuses cartes séparées et des bulletins statistiques mensuels et trimestriels de la production minérale de Québec.

STATISTIQUE

La division de la Statistique, dont C.O. Beudet est le chef, a pour fonction de recueillir et compiler des statistiques annuelles et mensuelles sur la production minérale de la province et de répondre aux demandes de renseignements s'y rapportant.

Les statistiques annuelles ne sont pas limitées uniquement à la production minérale proprement dite. Elles embrassent aussi les données relatives aux ouvriers et au personnel technique et administratif employé dans l'industrie minière, ainsi que le combustible, l'électricité et diverses autres fournitures consommées et la force motrice employée par cette industrie.

Une grande partie de ces chiffres surtout ceux concernant la production et les ouvriers, sont d'ordinaire présentés dans le rapport que le ministère des Mines publie tous les ans sur l'industrie minière de la province. Les autres, d'intérêt plus restreint, tels que l'énergie utilisée, les substances consommées et divers autres renseignements, sont compilés et gardés pour l'usage du ministère et des individus qui en font la demande. Cependant, depuis 1940, nous ne publions plus, en détail, les chiffres de production des métaux de guerre et des minéraux utilisés dans la fabrication des munitions et autres produits dits de guerre, comme le cuivre, le zinc, le chrome, le molybdène, l'amiante, le mica, la pyrite à la demande des autorités fédérales, parce que de telles informations peuvent être utiles à l'ennemi. Nous continuons toutefois d'en faire le relevé et la compilation comme dans le passé pour l'information des gouvernements fédéral et provincial et aussi pour qu'il n'y ait pas interruption dans nos statistiques.

Les statistiques minérales annuelles sont tirées de rapports que nous fournissent, sur demande, à la fin de chaque année, les exploitants de mine et ceux qui font des travaux de mise en valeur sur des gisements minéraux de la province. Pour l'année 1941, des demandes pour de tels rapports, accompagnées de formules appropriées, ont été envoyées à 2,528 compagnies ou individus. Nous avons reçu 2,301 réponses dont 1,273 rapports venant d'établissements qui ont été en production ou ont au moins fait des expéditions de produits, 99 rapports venant d'entreprises minières qui n'ont fait que des travaux de recherches ou de mise en valeur et 929 avis à l'effet qu'on n'a fait aucun travail durant l'année. Les 227 autres demandes sont restées sans réponse. Aucun des destinataires ne compte parmi les exploitants importants et, d'après les inspecteurs des mines et carrières, la plupart n'ont pas produit durant l'année.

Les statistiques mensuelles sont limitées à la production d'or, d'argent, de cuivre, de zinc, d'amiante, de produits d'argile, de chaux et de ciment, les principales substances minérales produites dans la province. Leur seul objet est de suivre de mois en mois la tendance de la production. Elles ne sont donc que provisoires et nous visons moins à les établir avec exactitude qu'avec rapidité. Elles sont basées sur des rapports que nous demandons tous les mois aux producteurs concernés. Le nombre de rapports ainsi recueillis tous les mois est de l'ordre de cinquante, en moyenne.

En plus, on publie un bulletin trimestriel sur la production d'or, donnant pour chaque mine, la quantité d'or récupéré et le volume du minerai traité, avec des chiffres cumulatifs pour les trimestres précédents. Ces rapports, tirés à 300 exemplaires sont distribués aux journaux, aux compagnies et aux individus qui en font la demande. On ajoute des commentaires aux rapports distribués aux journaux et aux périodiques.

DIVISION DE MINÉRALOGIE ET DE CHIMIE

L'atelier d'échantillonnage et de traitement du gouvernement, à la Mine Ecole, près de Val d'Or, Abitibi, les cours aux prospecteurs, le musée et les expositions du ministère des Mines, et les laboratoires du même ministère font partie de cette division et sont sous la direction de Maurice Archambault.

Atelier d'Echantillonnage et de Traitement du Gouvernement.-

Cet atelier est adjacent à la Mine Ecole, près de Val d'Or, comté d'Abitibi.

L'atelier d'échantillonnage proprement dit a une capacité horaire d'au moins trois tonnes, et l'on peut y échantillonner avec exactitude toute sorte de minerai, et plus particulièrement les minerais où l'or est grossier et très irrégulièrement distribué.

Au cours de l'année, pour augmenter la récupération de l'or, les mines au stade de mise en valeur, le ministère des Mines a ajouté, à l'atelier d'échantillonnage, une annexe de cyanuration. L'érection de cet atelier, commencée au mois d'août, fut terminée en décembre de la même année. Il a une capacité de 10 tonnes par 24 heures, capacité que l'on pourrait accroître à 40 tonnes, en transformant à peu de frais le système actuel d'opération par lots en système continu.

Au cours de l'année, 18 lots de minerai, pesant au total près de 1,100 tonnes, furent échantillonnés à notre atelier. Douze lots provenaient de la mine dirigée par la Mine Ecole et les six autres, des mines suivantes:

Lamaque Mining Company
Sigma Mines (Quebec), Limited
Canadian Malartic Gold Mines,
Limited

Sullivan Consolidated Mines,
Limited
Cournor Mining Company, Limited
Perron Gold Mines, Limited

Le minerai provenant de ces six mines a été échantillonné pour déterminer la teneur en oxyde de tungstène (WO_3). Quatre des lots reçus de la mine-école, d'un poids global de 914 tonnes, furent traités à l'atelier de cyanuration et donnèrent 160.15 onces d'or. Les autres huit lots, après l'échantillonnage furent concentrés au bac à piston; le concentré traité par amalgamation produisit 1.093 once d'or fin.

En plus des 18 lots de minerai déjà mentionnés, 5 tonnes de revêtements de four et de scorie, provenant de "Malartic Gold-fields, Ltd", furent broyées, et le produit, concentré au bac à piston (jig), de façon à en extraire l'or grossier; et 200 livres de minerai de la mine "Golden Manitou" furent broyées pour fins expérimentales seulement.

L'échantillonnage a révélé la présence d'une quantité intéressante de scheelite (minerai de tungstène) dans les minerais d'or de certaines de nos mines. Comme le tungstène est actuellement en très grande demande, les sources d'approvisionnement n'étant plus accessibles, et qu'il est d'une nécessité première en temps de guerre, le ministère des Mines se propose d'ériger prochainement, comme annexe à notre atelier actuel, un atelier de concentration du minerai de tungstène. Ce sera là, nous le croyons, un important appui à l'effort de guerre du Canada et de notre province en particulier.

L'échantillonnage et le traitement du minerai à notre atelier sont effectués au prix coûtant. Pour toute information à ce sujet, les intéressés sont priés de s'adresser à monsieur G.S. Grant, gérant de l'atelier, Val d'Or, comté d'Abitibi.

Cours aux prospecteurs.-

Le ministère des Mines a fait donner, encore cette année, des cours aux prospecteurs un peu partout dans la province. Durant ces cours, en plus de donner aux prospecteurs les notions de minéralogie et de géologie nécessaires pour qu'ils puissent reconnaître les minerais métalliques ordinaires et les minéraux industriels, ainsi que les roches qui les contiennent, les conférenciers ont insisté d'une façon toute particulière sur les minéraux de guerre.

Les conférenciers qui ont donné ces cours sont: MM. Alphonse Bleau, M.Sc.; Léo Brossard, M.Sc., I.C.; Paul d'Aragon, B. Sc. A., I.C.; J.W. Laverdière, D. Sc. (géologie); et Léo G. Morin, L. Sc. (géologie).

Un total de 250 cours furent donnés dans les villes ou cités suivantes:-

Comté	Localité	Comté	Localité
Abitibi	Dupuy	Matane	Matane
"	La Reine	Papineau	Fassett
"	La Sarre	"	Montebello
"	Taschereau	Portneuf	Lac-aux-Sables
"	Val d'Or		
Charlevoix	St-Urbain	Richmond	Richmond
Chicoutimi	Jonquière	Rimouski	Rimouski
Gatineau	Maniwaki	Témiscamingue	Latulippe
Labelle	Mont-Laurier	"	Noranda
Laviolette	La Tuque	"	Rouyn

Huit cents personnes seulement ont assisté à ces conférences, ce qui est une diminution notable dans l'assistance habituelle des années précédentes. Cette diminution s'explique par le fait que beaucoup de prospecteurs ont été appelés sous les drapeaux ou sont allés travailler dans les usines de guerre.

Afin de suppléer aux cours, nous avons distribué gratuitement, au cours de l'année, plus de 1,000 brochures "Notions Élémentaires de Minéralogie", en plus des nombreux exemplaires du "Manuel du Prospecteur", par Goodwin, et de la brochure "Le Guide du Prospecteur", publiée par le ministère des Mines et des Ressources, Ottawa, qui traite spécialement de minéraux de guerre qui sont en si grande demande. Comme autre moyen d'aider les prospecteurs à reconnaître les minéraux usuels et les roches, nous avons vendu des collections de minéraux et de roches types à un prix nominal.

Musée.-

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, le musée de notre ministère s'est enrichi de plusieurs nouveaux échantillons, dont les suivants:-

Une série d'échantillons, fournie gracieusement par "Aldermac Copper Corporation, Ltd.", canton de Beauchastel, Témiscamingue, et servant à démontrer ce qu'on peut produire à partir de la pyrite de fer, en utilisant les procédés Wascotte et Fahrenwald.

Laboratoires.-

Le ministère des Mines compte plusieurs laboratoires, dont les principaux sont ceux de Québec, situés dans l'annexe "E" de l'Hôtel du Gouvernement. Ils sont des mieux outillés pour faire l'analyse chimique ou l'examen optique des minéraux et des roches. En plus d'échantillons reçus des prospecteurs ou autres de toute la province, un grand nombre de spécimens de roche ou de minerais recueillis par les géologues du ministère y sont analysés et examinés au microscope ou identifiés.

Le plus ancien de ces laboratoires est celui de Montréal, situé dans l'immeuble de l'École Polytechnique, 1430, rue St-Denis, Il est ouvert tout particulièrement au public de cette région de la province.

Le laboratoire de Thetford Mines s'occupe de la classification des produits de l'amiante, et possède une machine utilisée à l'étalonnage de machines semblables en usage dans les différentes exploitations.

Le personnel de ces laboratoires au cours de l'année 1941-42, a examiné 7,087 échantillons sur lesquels il a effectué 11,762 déterminations, essais ou analyses.

Ces travaux se répartissent de la façon suivante:

Laboratoires	Echantillons reçus	Analyses quantitatives			Analyses qualitatives	Total
		Bons d'analyses	Service intérieur	Payées		
Québec	5,439	2,692	3,073	205	2,272	8,242
Montréal	1,167	1,747	---	236	421	2,404
Theftford Mines	481	---	1,116	---	---	1,116
Totaux	7,087	4,439	4,189	441	2,693	11,762

Comme on peut le voir d'après ce tableau, 4,439 analyses ont été effectuées, en vertu de la loi accordant des bons d'analyses aux détenteurs de "claims" et de permis de mise en valeur.

En plus des travaux ci-haut mentionnés, le personnel de ces laboratoires a effectué des analyses complètes de titano-magnétite et fait d'actives recherches sur l'utilisation des titano-magnétites de la province. Il a en outre effectué 79 déterminations de minéraux et de roches par des méthodes optiques, comprenant l'examen au microscope de nombreuses coupes minces, et fait plusieurs analyses au moyen du spectrographe.

PUBLICATION DES RAPPORTS

La division des Publications dirigée par Albert Côté, s'occupe de l'édition des rapports géologiques, de la traduction et elle en surveille l'impression.

Elle s'occupe en plus de la disposition et de l'impression des formules et des en-têtes de lettres et autres utilisées par les différents services du ministère.

Au cours de l'année, la division des Publications a mis au point, traduit et surveillé l'impression des rapports suivants:

L'Industrie Minière de la Province de Québec pour l'année 1940;

Rapport géologique No 9.- Région du lac Matapédia, partie des comtés de Matane, Matapédia et Rimouski par E. Aubert de la Rüe;

Rapport géologique No 10.- Région d'Olga-Mattagami, territoire d'Abitibi, par P.E. Auger;

Rapport géologique No 11.- Région de Sept-Iles, comté de Saguenay, Côte Nord du Saint-Laurent, par Carl Faessler;

La Géologie de Québec, Vol. I, Bibliographie;

Loi des Mines de Québec, avec d'autres lois et règlements connexes. (Statuts Refondus 1941);

Les publications énumérées plus haut furent imprimées en volumes et chacune forme une brochure distincte.

Les versions françaises de ces publications comprennent 622 pages, et les versions anglaises comprennent 609 pages; il faut ajouter à cela les pages de la Bibliographie.

La division des Publications a également mis à la disposition du public, sous forme de brochures imprimées par le procédé de photo-litho ou miméographiées, des rapports préliminaires et spéciaux suivants:

- R.P. 164.- Ste-Hélène de Chester, comté d'Arthabaska, par H.W. McGerrigle.
- R.P. 165.- Rapport général du Ministre des Mines, et Pêcheries maritimes, pour l'année 1941.
- R.P. 166.- Région de Bergeronnes-Pontgravé, comté de Charlevoix-Saguenay, par E.W. Greig.
- R.P. 167.- Région du lac Castagnier, comté d'Abitibi, par W.W. Longley.
- R.P. 168.- Région du lac Wetetnagami, comté d'Abitibi, par R.B. Graham.
- R.P. 169.- Région du lac Simon, comté de Papineau, par Carl Faessler.
- R.P. 170.- Région de la mine Normetal, comté d'Abitibi, par Carl Tolman.
- R.P. 171.- Région de la rivière Romaine inférieure, comté de Saguenay, par J.A. Retty.
- R.P. 172.- Région du lac Desvaux, canton de Dasserat, comté de Témiscamingue, par P.E. Auger.
- R.P. 173.- Rapport spécial sur les Gîtes de Fer de la Province de Québec, compilé par H.W. McGerrigle.
- R.P. 174.- Liste des Gîtes minéraux, (Manganèse, Beryl, Molybdénite).

La version française des rapports préliminaires ci-dessus comprend 172 pages et la version anglaise 150 pages.

Tous les rapports géologiques ont été émis en français et en anglais.

M. Côté a comme collaborateurs: R.P.D. Graham, qui édite la version anglaise des rapports; Raymond Lesage, R. Brown et L. Brossard, traducteurs; André Champagne, correcteur d'épreuves.

BIBLIOTHÈQUE

Charles Dufault, bibliothécaire du ministère des Mines, rapporte que la bibliothèque s'est enrichie durant l'année financière 1941-42 de 314 volumes et pamphlets acquis par achat ou par échange. La bibliothèque contient maintenant 7,070 volumes ayant

trait principalement à l'industrie minière, la métallurgie, la minéralogie, la géologie, la chimie et sujets connexes. La bibliothèque est abonnée à soixante-quatorze revues techniques et journaux miniers, soit huit de plus que l'année précédente. Comme par les années passées, nous avons reçu de nombreuses publications du gouvernement fédéral et du gouvernement des Etats-Unis. Le public intéressé peut consulter tous ces volumes à la bibliothèque.

Le catalogage de la bibliothèque se continue. L'index par auteurs et par sujets épargne beaucoup de temps à ceux qui veulent consulter les ouvrages sur un point particulier ou cherchent des données spécifiques sur un sujet.

Le comité de la bibliothèque s'est réuni régulièrement le troisième lundi de chaque mois pour recommander l'achat de volumes et les abonnements aux revues. Le comité a aussi discuté à ces réunions de questions relatives à l'administration et aux règlements de la bibliothèque.

MINE ÉCOLE

La Mine École fut fondée en 1938, à Val d'or, comté d'Abitibi, par le gouvernement provincial, afin d'enseigner aux jeunes gens le métier de mineur. Elle fut une réalisation du plan fédéral-provincial d'aide à la jeunesse. La division de l'aide à la jeunesse du gouvernement provincial relève du secrétariat de la province. La direction et l'administration de la Mine École sont confiées à ce département conjointement avec le ministère des Mines. G.S. Grant est le gérant de la Mine École.

Au cours de l'année financière 1941-42, 117 apprentis furent admis et entraînés, 112 trouvèrent de l'emploi dans les mines métalliques de l'Ouest de Québec, 46 quittèrent l'école pour diverses raisons, sans compléter leur entraînement et 14 étaient en apprentissage le 31 mars 1942. Ce nombre restreint est dû à ce que de nombreux jeunes gens qui avaient l'intention de s'inscrire à l'école sont enrôlés pour service outre-mer ou ont été appelés pour la défense nationale.

Depuis l'ouverture de la Mine École, en 1938, nous avons admis 568 apprentis. Sur ce nombre, 350 ont trouvé de l'emploi comme mineurs après avoir terminé leur apprentissage; 204 ont quitté l'école pour diverses raisons avant d'avoir fini leur cours.

Dans la mine, les apprentis ont exécuté les travaux de mise en valeur et d'extraction suivants:

Galeries	2,135	pieds
Travers-bancs	993	"
Montées	112	"
Elargissement de galeries	37	"

On a fait une somme totale de 4,683 pieds de sondage au diamant durant l'année financière. Sur ce total, on a foré 1,536 pieds à partir de la surface et 3,147 pieds dans les chantiers souterrains.

En plus des travaux ci-dessus, on a abattu 1,398 tonnes de 'minerai' dans les chantiers d'abatage. De cette quantité, 849 tonnes ont été extraites. La roche stérile extraite fut de 14,250 tonnes.

Voici les quantités de minerai envoyé à l'atelier d'échantillonnage et de traitement;

	<u>Tonnes</u>	<u>Teneur en or</u> (once à la tonne)
Des chantiers d'abatage	849	0.248
Des travaux de mise en valeur	264	0.089
<hr/>		
Total	1,113	à 0.210 (teneur moyenne)

On a récupéré 161.24 onces d'or pur de ce minerai. Une partie de ce minerai fut envoyée à l'atelier d'échantillonnage avant la terminaison de l'atelier de cyanuration, et c'est pour cette raison que l'extraction ne fut pas élevée.

On a découvert, au cours de l'année, deux nouvelles veines au quatrième étage de la mine. Elles sont mises en valeur dans les galeries 405B et 409W. Elles sont parallèles, à 65 pieds l'une de l'autre, se dirigent de l'Est à l'Ouest et plongent à 48° vers le Nord. A la fin de mars 1942, les travaux dans la galerie 405B avaient mis à jour un gîte de minerai d'une longueur de 67 pieds, dont la teneur moyenne est de 0.2 once d'or à la tonne sur une largeur moyenne de 33 pouces. Dans la galerie 409W, la teneur d'or est en moyenne de 0.11 once à la tonne sur une longueur de 57 pieds et une largeur moyenne de 32 pouces. Les travaux poursuivis vers l'Ouest révèlent que ces gîtes sont plus longs et que la teneur s'améliore.

En faisant l'abatage de la veine No 3, entre les 3ième et 2ième étage, on a rencontré un court gîte de minerai à haute teneur. Au quatrième étage, cette veine ne présentait qu'une très faible teneur en métaux précieux et sa structure était généralement plus faible.

Parmi les principales améliorations apportées à la Mine Ecole, au cours de l'année, on note:

L'érection d'un réservoir d'eau en acier, d'une capacité de 15,000 gallons, acheté de Shawkey Gold Mines, Limited. Ce réservoir était nécessaire au service d'eau de l'atelier de cyanuration, et il fournira une meilleure protection contre l'incendie.

On a fait un plancher en béton dans le dortoir No 3.

On a agrandi la sècherie, et on a installé des armoires en métal pour garder les vêtements propres des apprentis pendant qu'ils sont au travail.

On a également agrandi le garage pour pouvoir y placer le tracteur et le camion de l'école.

BOURSES D'ETUDES

Le ministère des Mines, poursuivant sa politique d'aider les étudiants en génie à poursuivre leurs études en génie minier, en métallurgie et en géologie appliquée, a offert, en 1941, un certain nombre de bourses d'études aux étudiants qui se spécialisent dans ces sciences. L'attribution de ces bourses d'études est faite par un comité qui, pour l'année scolaire 1941-42, se composait de: A.O. Dufresne, sous-ministre des Mines, président; Adrien Pouliot, doyen de la Faculté des Sciences de l'université Laval; Armand Circé, principal de l'Ecole Polytechnique, université de Montréal; W.G. McBride, professeur de génie minier à l'université McGill; J.W. Laverdière, secrétaire de la Faculté des Sciences de l'université Laval; T.C. Denis, aviseur technique, ministère des Mines; et Jacques Bernier, secrétaire du Comité.

Le comité, après avoir considéré les mérites des nombreux candidats, a accordé vingt-deux bourses. Quatre de ces bourses ont été décernées à des gradués en génie minier, en métallurgie et en géologie, afin qu'ils poursuivent leurs études conduisant au doctorat, et dix-huit ont été accordées à des étudiants qui poursuivent leurs études en science appliquée.

Avec l'approbation du comité des bourses, ces étudiants étaient répartis dans les universités suivantes choisies par eux-mêmes: Ecole supérieure des Mines de l'université Laval; université McGill; Ecole Polytechnique, université de Montréal; université Queen's; université de Toronto, et université Leland Stanford.

CHEMINS DE MINES

L.A. Saint-Pierre, I.C., chef de la division des chemins de mine a fourni les renseignements suivants, sur les activités de cette division.

Au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1942, on a construit dans la province 28.19 milles de longueur de nouveaux chemins de mine portant à 983.14 milles la longueur totale des chemins de mine. En plus, on a amélioré et complété 62.46 milles de chemin et entretenu et réparé 41.51 milles.

La dépense totale, pour ce travail au cours de l'année a été de \$143,655.31, ce qui porte à \$5,225,217.63 le coût total des chemins de mines de la province.

Le ministère des Mines a aussi payé une somme de \$3,148.35 pour l'entretien de certains chemins d'été et un montant de \$8,060.69 pour faciliter le transport dans les régions minières pendant les mois d'hiver.

Les nouveaux chemins construits et payés à même l'item 152 du budget sont les suivants:

(a) Chemin, de 3.13 milles, reliant la mine Vicour à la route Rouyn-Louvicourt, dans le canton de Louvicourt;

(b) Chemin d'hiver, de 5.95 milles, reliant le point où se croisent les lignes des quatre cantons de Dasserat, Beauchastel,

Montbray et Duprat, comtés d'Abitibi et Témiscamingue et le village d'Arntfield dans le canton de Beauchastel;

(c) Section de 5.00 milles comprise entre le lot 7 du rang Ouest et le lot 30 du rang V du canton de Bergeronnes, ce chemin desservant des gisements de mica situés au Nord du lac Si-rois, dans le canton de Bergeronnes.

(d) Chemin de 2.18 milles reliant la mine Mariette à la ligne du rang VI du canton de Courville;

(e) Chemin, de 2.5 milles, reliant le lac des Sables à quelques gisements de mica situés à l'Est de ce lac, dans le canton des Bergeronnes;

(f) Chemin, de 1.3 mille, situé entre les rangs VI et VII, du canton de Barraute et compris entre les lots 38 et 46 du même canton;

(g) Chemin, de 1.55 mille, reliant l'emplacement de forage pour pétrole, sur le lot 2 du rang II du canton de Douglas, au Boulevard Perron;

(h) Prolongement, d'une longueur de 0.34 mille, du chemin de St-Lawrence Mica Corporation, à Petit Pré.

(i) Chemin d'un mille reliant les mines High Rock et Old Union, dans le canton de Portland-Ouest;

(j) Gravelage de la jetée, d'une longueur de 0.6 mille, construite par Siscoe Gold Mines, Limited, dans le lac Montigny;

(k) Chemins, d'une longueur globale de 4.3 milles, reliant l'emplacement du nouveau village de Belleterre, sur le Lac des Sables, à la mine Belleterre et à la grande route et reliant la mine au lac Guillet;

(l) Chemin, de 0.34 mille, reliant la tourbière de Pointe-au-Père à la route Pointe-au-Père-St-Anaclet, comté de Rimouski.

L'amélioration ou le prolongement des chemins suivants ont aussi été payés à même cet item:

(a) De la mine Guillet à la route Latulippe-Lac Guillet, dans les cantons de Guillet et Blondeau; 2.65 milles;

(b) Des mines de fer titané de St-Urbain, comté de Charlevoix, à la route entre St-Urbain et Baie St-Paul; 4.5 milles;

(c) Le long de la rivière Grand Cascapédia, péninsule de Gaspé; 38.14 milles;

(d) Des gisements de chromite situés sur les lots 689 et 690 du rang XII, du canton de Brompton, comté de Richmond, au chemin situé entre les rangs X et XI du canton d'Orford; 1.89 mille;

(e) De la mine West-Malartic à la route Rouyn-Louvicourt, dans le canton de Malartic; 2.8 milles;

(f) De la mine Mic-Mac à la route Rouyn-Louvicourt, dans le canton de Bousquet; 4.44 milles;

(g) De la tourbière de l'Isle-Verte, à la gare de l'Isle-Verte; 1.0 mille;

(h) Du chemin Notre-Dame-de-la-Salette-Poltimore à la mine High Rock, dans le canton de Portland-Ouest; 1.5 mille;

(i) A travers les lots 16, 17, 18 et 19, dans le rang A du canton de Coleraine et desservant des dépôts de chromite sur le lot 16 du même rang; 0.64 mille;

(j) D'un gisement de chromite sur le lot 26 du rang II, canton de Coleraine, à la route située sur le lot 16 du rang X du même canton; 4.9 milles.

Le ministère des Mines a aussi entrepris le drainage de certaines tourbières pour aider au développement de l'industrie de la tourbe dans la province. Au cours de l'année, il a dépensé un montant de \$7,285.85 pour drainer les tourbières suivantes:

- a) Tourbière de l'Ile-aux-Coudres;
- b) Tourbière de l'Isle-Verte exploitée par M. Paul Côté;
- c) Tourbière de l'Isle-Verte exploitée par M. Alex Michaud;
- d) Tourbière à St-Marc-des-Carières;
- e) Tourbière située entre Pointe-au-Père et St-Anaclet.

DIVISION DES VILLAGES MINIERES

Burroughs Pelletier, I.C., chef de cette division, rapporte qu'il y eut un peu de ralenti dans les projets de développement des villages miniers des régions aurifères, dû à certaines rumeurs, ou de crainte que les mines de quartz aurifère soient fermées comme les mines d'or l'ont été aux Etats-Unis. Cependant, dans les régions des mines de métaux de base, les améliorations dans les villes ou villages miniers se poursuivent normalement.

Dans le courant de l'année, la ville de Malartic a présenté deux plans de subdivisions de lots à bâtir. Malartic Goldfields, Limited, compagnie minière opérant dans les cantons de Malartic et de Fournière, a manifesté le désir de s'annexer à la ville déjà existante de Malartic. Avec l'approbation du conseil municipal de la ville de Malartic, le bill No 113 a été présenté à la législature pour l'annexion de ce territoire ainsi que ceux de Rand Malartic Mines, Limited, et East Malartic Mines, Limited. Ce bill a été sanctionné par la législature le 13 mai 1942, peu après l'expiration de l'année financière.

Dans les deux villages de Cadillac et de Pascalis érigés l'année précédente en municipalités sous la loi des Villages Miniers, cet établissement en municipalités a eu pour effet de coordonner les différentes activités à ces endroits et de les établir sur une base d'affaires permanente. Dans ces deux villages,

surtout celui de Pascalis, il a été beaucoup question de l'établissement ou de l'agrandissement du réseau de l'aqueduc et de l'égout. Cependant, vu que ces villages desservent plutôt des mines d'or, le malaise rencontré dans cette industrie a retardé momentanément la réalisation de ces projets. Cependant, dans le village de Pascalis, un égout collecteur a été entrepris allant du ruisseau Colombière à la grande route régionale au centre du village.

Rouyn-Sud continue d'exister comme partie de la ville de Rouyn; celle-ci y a construit des trottoirs et des fossés et a pourvu d'autres manières à l'amélioration des rues.

Dans le canton de Guillet, Belleterre Quebec Mines, Limited, ayant pris un développement considérable, les dirigeants de cette compagnie ont finalement décidé de donner suite à la demande faite par le département et d'établir un village minier conçu et érigé suivant les meilleurs préceptes de la vie moderne. A cette fin, en collaboration avec notre département, un site fut choisi sur les bords du Lac-aux-Sables en le même canton et il fut reconnu officiellement par arrêté ministériel en date du 21 mars 1942. A la fin de l'année financière, il restait encore à transférer une certaine étendue de terrain à la compagnie minière laquelle s'est chargée du développement du village en question et à cette fin, a présenté à la législature le bill No 142 qui pourvoit à l'établissement du village comme municipalité. Ce bill fut adopté quelques jours après la fin de l'année financière.

Le développement de la mine Mic-Mac dans le canton de Bousquet a soulevé la question de l'établissement d'un village minier dans ce canton. La compagnie minière s'est enquis des conditions nécessaires à cette fin et est actuellement à étudier le problème conjointement avec les officiers de notre département. La réalisation de ce projet semble assurée pour l'année actuelle.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Ministre,

Votre obéissant serviteur,

le sous-ministre des Mines,

A.O. Dufresne.

Québec, juin 1942.